

Procès-verbal du troisième Conseil d'Ecole du 20 juin 2014 pour l'année scolaire 2013-2014 de l'école de Cambrin

Etaient présents :

Mme Krzanowski

Mme Marlière Mme Vandome Mme Delobel Mme Martel Mme Bécourt

Mr Danteuille

Mr Pruvot (DDEN)

Les enseignants : Mme Balawejder, Mme Coine, Mme Mailliet, Mme Vandaele, M Rohart

M DRUMEZ maire de Cambrin et M MAES, inspecteur de l'Education Nationale de circonscription de Béthune 4 sont excusés

1 Refonte du projet d'école :

Notre diagnostic a été validé par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale et nous lui avons proposé 4 axes prioritaires. Nous sommes en attente de leur validation.

2 La sécurité

2 exercices incendie effectués ; un le 30 mai 2014 et un le 10 juin avec deux obstacles différents : le premier était le matin et le second en fin de sieste.

Ces deux exercices ont révélé des points d'écueil : notamment l'évacuation lorsque le groupe classe est divisé (soit par la sieste soit par du décroissement)

- décroissement : il faut pouvoir procéder au comptage de ses élèves et des élèves que l'on a en décroissement ou à l'inverse qui sont partis en décroissement

- si les enfants sont à la sieste, Evelyne (ou l'ATSEM qui remplace) ne peut pas gérer seule le réveil et l'évacuation des petits.

donc nous avons mis en place un protocole d'évacuation.

Un support sera installé sur chaque porte afin d'y écrire pour chaque demi journée le nombre d'enfants présents dans la classe.

Question des parents :

1) *Joëlle est-elle habilitée à garder des enfants quand les professeurs sont absents ?*

Je pense que cela fait référence à l'absence de Mme Coine qui n'avait pas été remplacée . L'absence de remplaçant n'est pas du ressort de l'école mais ce qu'il est : c'est l'accueil obligatoire donc lorsque les parents ne peuvent pas reprendre leur enfant, ceux-ci doivent être répartis dans les autres classes.

J'ai fait le choix de laisser les enfants dans leur classe avec leurs affaires, leur bibliothèque etc sous la surveillance de Joëlle et de Nathalie Lallemand (AVS) qui était là ce jour là (c'était un lundi) parce que

d'une part conformément au Décret 89-122 relatif aux fonctions du directeur d'école : le directeur prend toute disposition utile pour que l'école assure sa fonction de service public. A cette fin, il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec leurs familles. et d'autre part parce qu'il s'agissait de la classe de Mme Coine qui est communicante avec celle de Mme Balawejder. Cette porte est restée ouverte et Mme Balawejder pouvait ainsi intervenir si cela était nécessaire mais cela ne l'a pas été.

Pour autant et pour votre information, Joëlle Becq a été aussi recrutée parce qu'elle possédait le CAP Petite Enfance.

2) *Pourquoi tous les enfants sont ensemble et pourquoi il n'y a pas de récréation séparée ?*

parce que c'est un lieu et un moment de socialisation où les grands apprennent à faire attention aux petits, où les grands jouent avec des petits et inversement.

De plus, si l'un de nos 4 axes du projet d'école est accepté : nous allons mettre en place justement des jeux de récréation (un panneau de basket a été installé cette semaine et j'en remercie la municipalité. Nous réfléchissons à des jeux qui mêleraient les grands et les petits avec des grands responsables (qui écriraient les règles des jeux, joueraient et/ou s'occuperaient des plus jeunes)

On a pensé à des jeux de société auxquels joueraient des petits groupes d'élèves sur le temps de récréation du matin pour développer la solidarité, la patience, le respect des règles et des autres en général.

D'où la nécessité d'avoir des récréations communes.

3) *Plots devant la sortie de l'école supprimés :*

Réponse de Mme KRZANOWSKI : ils ont été commandés et seront installés dès que possible et avant la rentrée.

4) *Remplacement des briques des escaliers ?*

Elles sont remplacées au fur et à mesure. Pour la rentrée le problème sera réglé ;

- Les effectifs et la rentrée 2014, l'organisation pédagogique prévisionnelle.

PS	MS		GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
15 nvx + 1 TPS 2013-2014	19		16	18	12	12	22		10
16	10	11	16	18	6 + 6	12	5	17	10
26		27		24		6 CE1 12 CE2 5 CM1 = 23		27	

124 élèves

Pas d'inscription de TPS car nous avons appris que des parents cherchaient du locatif en attendant la construction de leur maison donc il se peut qu'il y ait d'autres arrivées même en juillet / août et que les effectifs changent encore.

Les répartitions des élèves de chaque classe seront par conséquent affichées le 1er septembre au panneau d'affichage et le jour de la rentrée chaque maîtresse appellera ses élèves.

La rentrée a lieu le mardi 2 septembre. Les élèves de Petite Section peuvent arriver soit à 8h45, soit à 10h45. Leurs parents pourront entrer dans le couloir le mardi et le mercredi.

A partir du jeudi 4 septembre, les enfants sont accueillis à la porte de l'école.

- Vie de l'école : les actions réalisées et à venir, la coopérative scolaire.

L'exposition "école ouverte" qui s'est déroulée le samedi 31 mai a bien plu, donc sera renouvelée l'année prochaine.

Présentation des comptes de la coopérative arrêtés au 20/06/2014 : reste environ 1300 euros pour la rentrée prochaine.

questions de parents :

- cadeau de fête des mères :

répétitifs : certes mais quand même 98 commandes sur 127 élèves d'où 98 euros pour la coopérative. Nous ferons autre chose en 2015.

- payants : Ces actions sont et seront toujours plus ou moins payantes car elles sont faites pour alimenter la coopérative.

Il faut faire un choix :

ou on ne fait pas d'actions et on fera les sorties en rapport avec les fonds que nous avons (et la participation exceptionnelle de l'APE et de l'Amicale Laïque que les enseignantes remercient vivement)

ou on fait des petites actions de ce type et on peut faire plus de sorties ... En outre, les parents ne sont pas obligés de participer.

Par exemple, une sortie USEP sur Vermelles représente 120 euros de bus ...

Nous sommes favorables à la proposition de Mme Blouin qui viendrait réaliser avec les élèves un objet (budgétiser et programmer la réalisation dans le temps)

L'Amicale va offrir à l'école des outils de jardinage pour la rentrée.

L'APE offre des malles pour les ranger.

- projet cirque pour 2015:

* en train de négocier des interventions du cirque éducatif de Douai (sont intervenus à la maternelle des Pâquerettes d'Auchy-les-Mines) à raison de 2 x 45 min pour les maternelles et 2 x 1h pour les 3 autres classes

* en février, il y a les 40 ans du cirque éducatif avec un spectacle sur Sin le Noble auquel participeraient les 5 classes

- maternelle PS/MS et MS/GS (les 2 classes) : projet sur les personnages de contes

on ferait venir un spectacle à l'école (marionnettes ou spectacle interactif)

projet sur les 5 continents

- du CP au CM2 (les 3 classes) :

Sortie à Mozaïc à Houplain-Ancoisne voir les jardins du monde

sur la base de 130 élèves l'année prochaine, voici un exemple de budgétisation :

40 ans du cirque à sin le noble	5 € par élève 1 acc gratuit pour 8 efts mater 1 acc gratuit pour 12 effets élémentaire	674
bus fête du cirque à sin le noble	devis en cours de réalisation mullie	732
théâtre marishka ou il était une fois	maternelle 2 classes forfait moins de 75 élèves	300,00
mozaïc	mozaïc et ses voyageurs du CP au CM2	600,00
bus lille mozaïc et ses voyageurs	devis en cours de réalisation mullie	700,00
interventions cirque éducatif	90 € par heure 2x45min pour les maternelles et 2x1h pour les élémentaires estimation	849,2
		3855,2

participation coopérative de l'école **1000,00**

participation des parents à la sortie cirque 3 € **390**

resterait à financer **2465,20**

40 ans du cirque à sin le noble	5 € par élève 1 acc gratuit pour 8 efts mater 1 acc gratuit pour 12 effets élémentaire	674
bus fête du cirque sin le noble	devis réalisé mullie	732
théâtre marishka ou il était une fois	maternelle 2 classes	
mozaïc	mozaïc et ses voyageurs du CP au CM2	
bus lille mozaïc et ses voyageurs	estimation	
interventions cirque éducatif	90 € par heure 2x45min pour les maternelles et 2x1h pour les élémentaires	849,2
		2255,2

participation coopérative **1000,00**

resterait à financer **1255,20**

Pour l'année prochaine, pas d'USEP car les bus et les licences coutent chers et il a fallu faire un choix.
Des olympiades seront organisées en septembre au sein de l'école dans le cadre de la journée nationale du sport.

Projet cyclo

C'est prévu pour l'année 2014-2015

- Questions diverses

Réforme scolaire : passer les activités périscolaires au vendredi après-midi ?

Ce décret concernait les communes qui n'étaient pas encore passées aux nouveaux rythmes scolaires.

D'ores et déjà, la quasi-totalité des communes ont élaboré leur projet horaire et l'ont communiqué aux autorités académiques.

Pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2014, les projets d'expérimentation devaient être retournés aux autorités académiques avant le 6 juin 2014

De plus, les journées des enfants n'en seraient pas allégées.

Activités périscolaires

Des parents se plaignent du manque d'activités et comparent cette heure à une garderie améliorée.

réponse de Mme KRZANOWSKI

Des efforts seront faits l'année prochaine, il n'est pas facile de mettre en place une telle organisation.

Les enfants auront un cahier de liaison pour faciliter le dialogue entre les parents et le personnel encadrant.

A la mairie ont été reçus des intervenants qui vont venir enrichir les activités (ex pompiers, policiers, jeux de société géants, karting)

On peut aussi faire appel à des bénévoles ayant quelque chose à proposer.

Bruit à la cantine

réponse de Mme KRZANOWSKI

La cantine accueille jusque 70 enfants.

A la rentrée, les adultes se répartiront à différentes tables pour encadrer les enfants (plutôt que d'avoir une table d'adultes).